

ASSEMBLÉE NATIONALE DES JEUNES

DEUXIÈME LÉGISLATURE

Proposition de loi **exportations et ventes d'armes françaises à l'étranger** .

Renvoyé à la commission des affaires étrangères .

Présenté par Monsieur

Christian HUTIN .

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, messieurs

La vente d'armes française a l'étranger est un commerce très rentable .

Car grâce à lui plus de 9,1 milliards d'euros en 2018 soit 30 % de plus qu'en 2017 .

C'est pourquoi il serait favorable d'augmenter de 10 % le taux de d'armes vendus pour l'année 2020 .

Pour pouvoir reverser ce pourcentage gagner à des œuvres caritatives.

Et afin de mieux contrôler les armes vendu il serai préférable d'instaurer une insistance similaire au contrôle parlementaire, pour ne pas en perdre en cours d'exportation .

Proposition de lois

Article unique

Article 1 : Augmenter de 10 % le taux d'armes françaises **disposées** à la vente .

Article 2 : Instaurer une nouvelle insistance similaire au contrôle parlementaire permanent **sur les armes disposées à la vente** .